*** La générosité des chrétiens n'a pas de bornes, les souscriptions pour l'église du Sacré-Cœur s'élèvent, pour le mois de juin, à la somme de 103 mille francs, ce qui fait un total général de 17 millions 174 mille 189 fr. Les dépenses jusqu'à ce jour sont de 16 millions 403 mille 641 fr. Il y a en caisse 579 mille 135 fr.

BULLETIN INDUSTRIEL ET COMMERCIAL

REVUE LAINIÈRE DE ROUBAIX-TOURCOING

ROUBAIX-TOURCOING, 22 juillet.

La première quinzaine de juillet s'est écoulée avec un bon courant d'affaires. Le mouvement ascensionnel sur les peignés fins se maintient et s'accentue plutôt. Pour les bonnes qualités en peignés Buenos-Ayres, le prix de six francs est atteint et il se justifie pleinement d'abord par une demande toujours aussi soutenue et aussi par la plus-value qui s'est produite sur les bruts au point que ceux-ci sont maintenant relativement plus chers que les peignés : pour rétablir l'équilibre, il faudra atteindre des prix plus élevés encore et nous les obtiendrons, étant donnés les besoins à remplir et l'amélioration qui s'est produite partout sur l'industrie de la laine.

Après avoir donné l'élan, nous avons défendu la position sur le marché de Londres; les Anglais et les Allemands ont bien dû accepter la hausse, et le commerce français a eu l'honneur de maintenir une situation acquise par ses efforts.

Nous n'en voulons pour preuve que ce passage de la circulaire d'un courtier de Londres :

« C'est la France seule qui a mené la campagne « de hausse et reste maîtresse du terrain. Les An- « glais, s'abstenant presque totalement au début, « n'ont abordé que depuis peu les cours établis. Il « leur a fallu y venir malgré tout, car leurs stocks « sont près d'être épuisés partout et leur pouvoir « d'absorption est énorme. »

Nous revendiquons pour nos places de Roubaix-Tourcoing le mérite, en grande partie, de cette victoire toute pacifique remportée sur l'étranger, et nous espérons que par son intelligence des affaires et sa prudence notre commerce local saura conserver cette prépondérance qu'il a vaillamment conquise.

L'excellente situation des laines fines a exercé une heureuse influence sur les qualités communes qui, en trouvant leur écoulement, dans certains genres spéciaux, ont acquis des conditions meilleures.

Très bonne tenue aussi pour les blousses et les déchets. J. P.

LE HAVRE, 21 juillet.

Voici le résultat de la vente publique de laines du Havre du 20 juillet 1886 :

	Offertes	*Vendues*
Buenos-Ayres	1.323 balles	948 balles
Montevideo	16 »	16 »
Russie	667 »	327 »
Australie lavée	126 »	126 »
Smyrne	200 »	120 »
Diverses	48 »	18 »
	2.380 balles	1.555 balles

Assez bon choix, enchères animées ; hausse 30 à 35 centimes sur vente de mai, soit lavé : Buenos-Ayres bonne M/1r, 4 75/85 net.

Buenos-Ayres prima bonne courante, 4 60/65 net.

Stock : 360 balles Plata, 507 balles Rio-Grande, 330 balles Russie et 122 b. diverses.

ANVERS, 21 juillet.

A la réunion des importateurs, tenue ce jour, il a été décidé que la prochaine vente publique de laines de La Plata s'ouvrira le 2 ou 3 août suivant les quantités à exposer ; celles-ci seront déclarées le 23 juillet. J. J. MELGRS.

On a vendu 13 balles de laine de La Plata en suint.

ELBEUF, 20 juillet.

Voici la note que vient de faire publier notre Chambre de commerce :

Pendant la première quinzaine de mai, les suints de France furent recherchés à cause de leur bas prix exceptionnel ; dans la seconde quinzaine ils furent enlevés rapidement sur l'impulsion de la hausse signalée sur tous les marchés d'Europe. La laine de France n'a cependant pas subi une hausse de plus de 15 pour 0/0.

DIJON, 17 juillet.

Nous avions la plupart des cultivateurs de notre rayon, en raison de l'époque des laines dont les cours sont en hausse. Les affaires ont été très actives. On a payé de 1.50 à 1.65 le 1/2 kil. laine lavée à dos.

LONDRES, 17 juillet.

Rapport de la semaine. — La troisième série des ventes de laines coloniales, commencée le 15 juin, s'est terminée aujourd'hui : pendant les vingt-huit jours de vente, 361.435 balles ont été mises en catalogue, cette quantité est considérable pour un si court espace de temps. Les grandes transactions à l'amiable ont amené une hausse marquée dans les prix.

L'ouverture des ventes s'est faite en présence d'un public nombreux, se composant en grande partie d'acheteurs du Continent. Enchères animées et concurrence vive.

Il s'est de suite établi une hausse de 20, et même de 25 0/0 sur les prix des enchères précédentes ; cette règle s'applique surtout aux genres « Cap » et « Australie ». Pour les croisés, l'avance a été d'environ 5 à 10 pour 0/0.

Les exportateurs ont été les principaux opérateurs de ce marché, et les acheteurs du pays, après beaucoup d'hésitation, ont aussi contribué à affermir les prix, en opérant à leur tour. On estime que 200.000 balles ont été enlevées pour l'exportation. Le marché est maintenant débarrassé de l'ancien stock. Le comité des importateurs a fixé l'ouverture des prochaines ventes au 7 septembre, et celle des dernières séries au 23 novembre.

	Disponibles	*Catalogue 3me série*
Sydney	85.700 balles	87.635 balles
Victoria	74.000 »	78.002 »
Tasmania	13.000 »	13.550 »
Adélaïde	28.000 »	27.931 »
Nouvelle-Zélande	111.000 »	116.100 »
Swan-River	10.300 »	10.400 »
Cap	33.000 »	27.677 »
Total	335.000 balles	361.435 balles

MARSEILLE, 20 juillet.

On a vendu 40 balles de laine de Perse en suint, à fr. 105.

CANTERBURY, 17 juillet.

Les valeurs des laines « Kent » s'affermissent; mais en général, les acheteurs ne veulent pas donner au-delà de 9d par lb. Les producteurs estiment que l'avance sera au moins de 1d. Les toisons d'agneau se vendent à 5d.

RICHMOND, 17 juillet.

Laine sup. 8d à 9d pea lb. Ordinaire 6d à 9d. d'Ecosse 4d à 5d.

CARLISTE, 18 juillet.

Le commerce de laine reste inanimé. La plus grande partie des toisons de l'intérieur ont été vendues ; et les petites opérations actuelles sont cotées à un taux peu rémunératif pour les producteurs. On obtient 9 1/2 à 10 d pour les cheviotte et mi-élevés ; et pour les croisées 8 d à 8 1/4 d par lb.

DONCASTER, 17 juillet.

Peu de laine de présentée au marché d'aujourd'hui, le tout se réduit à 60 feuilles en Lincolnshire. Petit nombre d'acheteurs, et petit courant d'affaires, à prix fermes, et tendance à la hausse : de 9 s 6 d à 10 s 6 d par poids de 14 1/4 lb.

MOUVEMENT MARITIME LAINIER

LE HAVRE, 22 juillet.

(*Avis de MM. Aubé, Dumanoir et Degoy*)

Le steamer *Laurium* vient d'arriver des Mers-du-Sud, portant 153 balles de laine du Chili.

DUNKERQUE, 22 juillet.

Une bonne nouvelle : le st. *Belgrano*, des Chargeurs-Réunis, est attendu incessamment de La Plata en notre port, ayant 20 jours de retard, a été signalé hier soir à cinq heures à Ouessant. Ayant dû suivre les alizés, il n'est pas étonnant que ce steamer n'a pu rencontrer de steamer pour donner de ses nouvelles.

Le steamer *Rio-Négro*, des Chargeurs-Réunis, a été signalé hier également à Ouessant vers deux heures de l'après-midi. Il est attendu pour ce soir.

Le *Sally* est attendu pour demain venant de Montevideo et le Brésil.

Le steamer ang. *Snowder* est porteur de 1.100 b. laines chargées à Bombay pour Dunkerque.

On vient de signaler à 7 heures du soir, le *Rio-Negro* des Chargeurs-Réunis, venant au mouillage, ce steamer entrera demain matin et passera au Freycinet où il déchargera sa cargaison de laine.

LE GRAND MARCHÉ DE JUIN A BUDAPEST

Laines.— Le marché, bien que de courte durée, a été très animé. Les acheteurs, en raison de la hausse sur la place d'Anvers, sans savoir si celles d'Angleterre et d'Allemagne suivraient la même progression ont accordé des prix plus élevés que les acheteurs ont accepté sans trop marchander.

Les arrivages de Losonez, Hévès, Miskolcs ainsi que ceux de l'Esclavonie et des Comitats de Baranya ont été vendus promptement avec une diminution de 5 à 8 florins sur les prix de l'an dernier.

Les laines de Losonez ont été vendues à 58 fl. 65 kr. Celle de Hévès et de Miskolcs, de 52 à 60 florins celles d'Esclavonie et de Baranyade 52 à 56 florins par quintal de Vienne (56 kilogrammes). Les laines pour étoffes, bonnes et moyennes étaient peu représentées; elles ont été vendues ainsi que les anciens approvisionnements de 64 à 75 florins suivant la qualité.

Les laines de cette année ont perdu 6 à 8 florins sur les prix de 1885. Les laines peignées, nouvelle tonte, dont il y a eu quelques arrivages, ont été vendues de 62 à 67 florins; par conséquent avec une perte moyenne de 5 à 8 florins sur le prix de l'année dernière, quelques parties ont même perdu de 8 à 10 florins.

Les laines non lavées étaient très peu représentées. Celles provenant des grandes propriétés ont été vendues 48 florins, les autres 42 et 45. Les laines de la Theiss, qualité supérieure, première tonte ont été vendues de 56 à 57 florins, celles de Hévès 63 à 65; celles des montagnes 55 à 57.

En dehors des affaires conclues sur place, les commissionnaires ont reçu des ordres d'achat qui seront probablement exécutés à l'occasion du marché de Waicz c'st-à-dire le 25 de ce mois.

MARCHÉS ANGLAIS

LEICESTER, 16 juillet.

Affaires modérées en bonneterie. La fantaisie est toujours en faveur. Le commerce de coton est inanimé. Accroissement d'ordres dans la branche des laines en sortes indigènes. Bonne demande en filés et légère hausse dans les prix.

HALIFAX, 17 juillet.

Le ton est ferme et inanimé. Les ordres ne s'étendent pas au-delà des besoins présents. Sur toute la ligne les prix sont fermes avec tendance à la hausse. Dans la branche des filés, les affaires sont stables, et le travail mécanique est en pleine activité pour d'anciens ordres. La demande du pays se maintient, et les filateurs augmentent encore les prix pour les mettre à la parité des matières brutes.

Les ordres pour l'exportation sont un peu tombés les négociants en général rejettent la nouvelle hausse des valeurs. Pas de changement dans le commerce textile, la demande du pays est toujours importante pour les spécialités pure laine, et les draps filés anglais.

Légère amélioration dans la demande du Continent,

GLASCOW, 17 juillet 1886.

Rapport de MM. F.-H., Mc Leod et fils. — Peu de changement à signaler. — La masse des acheteurs étant aux foires du Nord, moins d'affaires se sont opérées ici, dans le cours de la semaine; néanmoins, les prix restent fermes.

Les Cheviotte fines et «mi-élevés» sont spécialement recherchés aux derniers prix — affaires modérées en Black-faud blanches à meilleurs prix.

Les ventes prochaines auront lieu le 21 courant.

MANCHESTER, 20 juillet.

Les filés, par suite de la faiblesse de l'article coton. ont fléchi de valeur et les filateurs sont volontiers vendeurs à une réduction sur les cotations de vendredi dernier. La demande, toutefois, est encore toujours très restreinte. Les tissus paraissent être assez fermement soutenus, mais les acheteurs ont peu d'ordres praticables en main, notamment pour les marchés de l'Orient.

CHRONIQUE ÉLECTORALE

M. Alfred Honoré, fabricant de sucre à Pecquencourt, adresse aux électeurs du canton de Marchiennes la circulaire que voici :

MARCHIENNES

Messieurs,

En acceptant une candidature qu'on m'affirme être sympathique au canton et désirée par le plus grand nombre des électeurs, je fais taire mes répugnances pour la vie publique et ne vois plus qu'un devoir à remplir.

Au moment où les majorités parlementaires viennent de *jurer la ruine de nos régions* agricoles et sucrières;

Quand les produits étrangers sont favorisés de façon à écraser le *travailleur* et le *producteur* français.

Quand la lutte devient plus vive que jamais sur le terrain économique, on ne peut refuser son concours, quel qu'il soit, à ceux qui le réclament pour protester contre un régime qui nous tue.

Vous connaissez la situation : il ne faut pas vous la décrire.

Vous n'en êtes que trop douloureusement instruits par le lamentable état des affaires. « Tout va mal, » tel est le refrain sinistre de l'époque.

Comment ça finira-t-il ? Telle est la question posée par l'anxiété de tous.

On accuse nos institutions.

J'accuse les hommes, moi, avant tout; et je vous crie : « Hâtez-vous de les changer; il n'est que temps».

Mes forces et mon dévouement sont à votre disposition, si vous le voulez. Je tâcherai de m'inspirer du souvenir de l'homme de bien, à jamais regretté, qui tout entier, s'était dévoué à vos intérêts.

N'attendez pas de moi de grandes instances. Plus j'estime élevé l'honneur d'obtenir vos suffrages, plus je crois devoir mettre de réserve à les solliciter.

Salut respectueux. Alfred HONORÉ.

fabricant de sucre à Pecquencourt.

HAZEBROUCK-SUD ET NORD

L'*Indicateur* d'Hazebrouck nous apprend que les conservateurs ont fait choix de leurs candidats pour les élections au conseil général et au conseil d'arrondissement dans les deux cantons d'Hazebrouck.

Notre confrère nous annonce que les noms de ces candidats, dont le succès est assuré, seront très prochainement connus.

LES SOCIÉTÉS DE PRÉVOYANCE

A TOURCOING

D'après une statistique arrêtée au 31 décembre 1885 nous comptons à Tourcoing vingt-huit sociétés de secours mutuels dont vingt-une sont approuvées et sept autorisées. La plus ancienne, la société de St-Médard, date du 1er mars 1835; la dernière venue, fondée le 10 mai 1885, est la société des sous-officiers et anciens soldats.

Les vingt-huit sociétés comprenaient, au 1er janvier 1885, 3163 membres participants et 143 membres honoraires : elles ont recruté, dans le cours de l'année 1885, 508 membres participants et 5 membres honoraires. Par contre, elles ont perdu, par suite de décès ou de démissions, 328 membres participants et 13 membres honoraires, de telle sorte que leur effectif, au 31 décembre 1885, était de 3.343 membres participants et 135 membres honoraires, soit une augmentation de 180 membres participants et une perte de 8 membres honoraires.

En dehors des allocations journalières pour maladies, il a été secouru 4 veuves, 14 orphelins, 22 vieillards ou infirmes ; 28 cas de décès se sont produits. Voici quelle est la situation financière de nos sociétés de secours mutuels : vingt-sept de ces sociétés possédaient au 1er janvier 1885, en capitaux placés ou en caisse, formant l'avoir disponible, une somme globale de 23.472 fr. 23; une seule de ces sociétés était en déficit de 231 fr. 40.

Elles ont reçu, pendant le courant de l'année 1885 :

En subventions, dons ou legs	4.657.66
En cotisations des membres honoraires	1.777.75
» » particip. : homm.	42.590.22
» » » femmes	2.213.60
» » » enfants	164.70
En amendes	1.920.60
En droits d'entrée	101.00
En intérêts des capitaux placés	537.93
En recettes diverses	1.090.76
Au total	61.073.02

Les obligations des sociétaires sont les suivantes : le droit d'admission varie entre 1 fr. et 1 fr. 50; dans plusieurs associations, il est calculé suivant l'âge, et s'élève jusqu'à 6 fr. Les membres honoraires paient entre 5 et 20 fr. par an. Pour les membres participants la cotisation annuelle est fixée entre 13 et 18 fr. pour les hommes (dans une de ces sociétés elle s'élève jusqu'à 30 fr.) ; elles est de 12 fr. pour les femmes et de 3 fr. 60 pour les enfants.

Les charges de ces sociétés se répartissent comme suit :

Frais de gestion	3.654.54
Honoraires de médecins	5.828.00
Frais pharmaceutiques : hommes	4.424.39
» » femmes	458.92
Secours en argent aux malades: hommes	25.381.53
» » femmes	1.016.00
» » enfants	25.85
Frais funéraires	1.821.40
Secours aux veuves	180.00
» » vieillards ou infirmes	902.00
Dépenses en paiements divers	3.666.32
Versements faits à la Caisse des Dépôts et Consignations pour la constitution des retraites	9.016.66
Total	56.385.66

Parmi les vingt-huit sociétés, douze prennent à leur charge les frais pharmaceutiques; pour les honoraires de médecins, une seule les laisse à la charge de ses membres, mais aussi elle alloue, en cas de maladie, une indemnité quotidienne de 4 francs, tandis que cette indemnité dans les autres associations varie entre 1 fr. 25 et 2 fr. pour les hommes et 1 franc pour les femmes.

En résumé vingt-sept sociétés accusent un excédant en caisse ou en fonds placés, formant l'avoir disponible au 31 décembre 1885, de 28,159.59.

Celle de ces sociétés qui se trouvait en déficit au commencement de 1885 est parvenue à réduire ce déficit de 231.40 à 122.05.

Les ressources de nos associations de prévoyance se sont donc accrues de 20 0/0 non compris la somme de 9,000 fr. employée à la constitution de rentes viagères.

Ce résultat est satisfaisant : il prouve que les idées de prévoyance tendent à se répandre de plus en plus dans la classe laborieuse. Nous ne pouvons qu'applaudir à tous les efforts tentés dans ce sens ; car si ce n'est pas là absolument la solution du problème social de l'extinction du paupérisme, c'est du moins un moyen d'atténuer dans une certaine mesure les effets de la misère qui peut résulter pour le travailleur de la maladie ou de la vieillesse.

LETTRES PARISIENNES

Nous disions dans notre dernière correspondance que M. Ferdinand de Lesseps, dégagé des *impedimenta* parlementaires et des intrigues de couloir par le retrait de sa demande d'autorisation d'émettre des obligations à lots pour le canal de Panama, allait s'adresser directement au public et plus spécialement aux premiers souscripteurs des différents titres émis jusqu'à ce jour pour le compte de la compagnie.

Les discussions n'ont pas été longues au sein du conseil et l'entente s'est faite rapidement sur une combinaison toute préparée d'avance qui offre des avantages au moins égaux et même supérieurs, croyons-nous, à ceux qu'offriraient des lots.

Le but qu'on se proposait était de répartir également à toutes les obligations nouvelles à émettre les avantages dont une seule obligation aurait profité avec le système des valeurs à gros lot.

Si nos renseignements sont exacts, le conseil aurait adopté un type d'obligation rapportant 30 francs émis à 450 et remboursable à 1,000 fr.

Le placement ainsi fait serait un placement à 6,66 0/0, et la prime de remboursement serait de 110 0/0. On nous assure aussi que les tirages seraient multipliés et rapprochés de façon à ce que l'amortissement total fût très rapide. Chaque porteur de titre aurait ainsi la possibilité de voir en très peu d'années son capital doublé après avoir rapporté un très beau revenu.

La combinaison nouvelle nous paraît donc de prime abord aussi séduisante qu'eût pu l'être celle pour laquelle la compagnie aurait eu besoin d'une autorisation spéciale du Parlement. Quand nous en connaîtrons toutes les conditions, nous l'étudierons de plus près.

Nous ne tarderons d'ailleurs pas, car l'annonce officielle de l'émission et la date de la souscription seront fixées sous très peu de jours, le conseil ayant reçu de la dernière assemblée générale des actionnaires tous les pouvoirs nécessaires.

L'assemblée du 29 juillet n'aura pas à revenir sur cette question. Mais elle présentera un très grand intérêt en raison surtout des explications que M. de Lesseps ne manquera pas de fournir aux actionnaires.

Nous devons ajouter que le calme commence à se rétablir même sur le marché où la spéculation s'était d'abord livrée aux excès qu'on pouvait prévoir.

La rapidité des décisions prises a déjoué les combinaisons et intimidé les adversaires les plus acharnés.

CHRONIQUE LOCALE

ROUBAIX

L'incendie du Cercle du Commerce. — Voici de nouveaux détails sur cet incendie que nous avons brièvement rapporté hier : Mercredi, vers quatre heures et demie de l'après-midi, M. Crouzet-Leclercq, marchand de toiles, rue Pauvrée, était dans son atelier quand, jetant par hasard les yeux sur la partie du *Cercle du Commerce* qui donne sur le jardin, il vit un tourbillon de fumée s'échapper de la toiture de ce bâtiment. Au même instant, des flammes surgirent avec une grande impétuosité.

Escalader le mur qui sépare sa cour du jardin du *Cercle* et donner l'alarme dans le local menacé, ce fut pour M. Crouzet l'affaire de quelques secondes. Il n'y avait alors au Cercle qu'un seul sociétaire, M. Ferlié; celui-ci prévint aussitôt le gérant, M. Vaillant, et on commença à organiser les premiers secours.

Cet incendie est attribué par tout le monde à la combustion spontanée de la charpente, combustion due vraisemblablement à une vitre mal placée qui aura fait l'office de lentille. Le soleil, en effet, ne cessait du matin au soir de darder ses rayons sur cette toiture, couverte de zinc.

Les avertisseurs ayant été mis en mouvement, le tocsin sonna bientôt à toutes les églises.

Cependant, au premier signal d'alarme, on avait mis en sûreté la riche collection de tableaux que les salons renfermaient. La plupart de ceux-ci furent transportés chez un voisin, M. Morelle-Bourgeois.

Si les pompes avaient fonctionné immédiatement, on aurait pu circonscrire le feu dans le grenier Mais voici ce qui se passa.

Les pompiers étaient arrivés avec une célérité qu'il convient de louer. Malheureusement, pendant le jour, il n'y a pas de chevaux d'ébouage pour conduire la pompe à vapeur. Il fallut réquisitionner des chevaux de fiacre ; les dételer, les atteler, chercher un conducteur, tout cela fit perdre un temps précieux.

Une pompe à bras avait bien été installée dans le jardin; mais l'eau faisant défaut, le feu, après avoir envahi tout le grenier se communiqua au salon, par suite de l'effondrement du plafond. L'incendie était alors dans toute sa violence, les flammes, alimentées par le zinc en fusion, revêtaient une couleur verdâtre et s'élevaient à une grande hauteur.

Pour comble de malheur, les premières demi-garnitures ou tuyaux que l'on amena sur le lieu du sinistre étaient crevés en maints endroits; ils ne déversaient qu'un jet trop faible pour être de quelque utilité. On dut boucher les fissures avec des serviettes.

Enfin, à cinq heures et demie, la pompe à vapeur, installée dans la Grande-Rue, était mise en action, le feu sérieusement combattu et ses progrès rapidement circonscrits.

A six heures, on était maître de l'incendie, et une heure plus tard, on l'avait entièrement éteint, sauf quelques poutres brûlant doucement çà et là.

Les pompiers ont regagné leur hôtel à sept heures et demie; mais une escouade a continué pendant toutes la soirée à arroser et à déblayer les décombres.

Les dégâts sont considérables : il est impossible aujourd'hui de les évaluer d'une façon précise. Un de nos confrères annonce que les pertes ne dépassent pas 40,000 francs; ce chiffre paraît de moitié au-dessous de la réalité. Nous croyons que, tant pour l'immeuble que pour le mobilier, ils atteindront la somme de 70,000 francs. Le salon des fêtes est complètement détruit : les deux salons du rez-de-chaussée sont fort endommagés. Toute la décoration est perdue; il faudra refaire plafonds et planchers. Enfin, les torrents d'eau dont on a inondé une partie du local ont gravement détérioré le riche mobilier du Cercle.

Il y a assurance aux deux compagnies l'*Union générale* et l'*Union générale du Nord*. L'immeuble appartient à M. Dazin-Motte.

Les pompiers, sous les ordres de M. le commandant Deniau, se sont vaillamment comportés. Il nous est impossible de citer tout le monde; nous devons pourtant une mention spéciale au sergent-major Braquet et au brave caporal Bouzin. Celui-ci a été blessé assez grièvement aux mains par du zinc fondu; il a reçu aussitôt les soins de M. le docteur Denis. Parmi les civils, félicitons MM. Crouzet-Leclercq et Edouard Haymez du dévouement qu'ils ont déployé en cette circonstance.

Nous avons remarqué la présence de MM. le maire de Roubaix, Pennel-Wattinne, adjoint, de plusieurs conseillers municipaux, de M. Gilbert-Sayet, secrétaire-général de la mairie, de M. le commissaire central, des commissaires de police, de M. Germain, maréchal-des-logis de gendarmerie.

Une foule énorme, surtout à l'heure de la sortie des fabriques, s'était portée dans la Grande-Rue. Le service d'ordre était assuré par la gendarmerie et la police, sous la direction de M. l'inspecteur Friess.

Particularité assez curieuse; il y a de longues années que Roubaix n'avait traversé une aussi longue période exempte de sinistres. C'est, en effet, le premier incendie que l'on ait constaté depuis quatre mois.

Nous avons publié hier la protestation du comité radical des cantons de Roubaix contre la candidature opportuniste de M. Largillière.

Jeudi matin, M. Pierre Flipo, mis directement en cause par cette protestation, a fait placarder des affiches annonçant qu'il acceptait le jury d'honneur proposé par le comité radical.

L'épuration des eaux de l'Espierre. — On sait qu'une enquête d'utilité publique a été ouverte afin de recueillir les observations sur l'avant-projet présenté par les ingénieurs des ponts-et-chaussées en vue de l'épuration des eaux de l'Espierre.

Une commission composée de MM. Testelin, sénateur, président du Conseil général du Nord, Albert Legrand, conseiller général, président du syndicat de l'Espierre et du Trichon ; Delfosse, président de la Chambre de commerce de Roubaix; Jonglez, député, président de la Chambre de commerce de Tourcoing ; J. Decroix, vice-président de la Chambre de commerce de Lille ; Mathias, président de la Société industrielle du Nord de la France ; Telliez, président de la Société des Agriculteurs du Nord ; Cornut, ingénieur en chef de l'Association des propriétaires d'appareils à vapeur; Kolb, ingénieur administrateur délégué de la maison Kuhlmann, se réunira samedi 24 juillet dans le cabinet du préfet, pour donner son avis tant sur le projet que sur les observations auxquelles il aurait donné lieu.

Une retraite plus spécialement destinée aux industriels et commerçants chrétiens aura lieu prochainement au Château-Blanc de Wasquehal. Elle sera prêchée par le *R. P. Lacouture*.

Ouverture le 7 août vers huit heures du soir ; clôture, le 11 août vers huit heures du matin.

S'adresser pour les renseignements au P. Watrigant, rue St-Pierre, 25, Lille.

La société d'Emulation se réunira en séance extraordinaire le vendredi 23 juillet, à 8 heures du soir. Ordre du jour :

1° Présentation de M. Aug. Lepoutre, député du Nord, comme membre honoraire et M. Petit, avocat, comme membre titulaire. — 2° Histoire du Collège de Roubaix, par M. l'abbé Th. Leuridan. (Suite). — 3° Les unités électriques et leurs usages dans l'industrie, par M. l'abbé Art. Courquin. — 4° Communications diverses.

Médailles du Tonkin. — On compte à Roubaix deux nouveaux titulaires de médailles commémoratives de la guerre du Tonkin ; ce sont : MM. Adolphe Lancière, soldat au 1er régiment d'infanterie de marine, et Oscar Dellacherie, trompette au 13e d'artillerie.

Vols et voleurs. — Un jeune homme de 23 ans, Jules Saurel, employé de commerce, originaire de Bernay (Eure), a été arrêté mercredi sous l'inculpation d'escroqueries commises à St-Pierre-lez-Calais au préjudice de divers débitants et fournisseurs.

— Un rattacheur, Augustin Caby, a dévalisé la garde-robe et la bibliothèque de Mme R... Cet amateur de livres gémit aujourd'hui sur la paille d'un sombre cachot, en attendant sa comparution devant le tribunal correctionnel.

— La police a du faire une descente dans l'école maternelle officielle de la rue de Flandre pour instruire une affaire de vol. Un enfant de cette école aurait dérobé des boucles d'oreilles à l'une de ses compagnes et aurait donné ensuite les bijoux volés à un camarade plus âgé et prétendu les avoir perdus.

Flers (Breucq). — Le carrousel donné dernièrement dans cette localité au bénéfice des pauvres a produit un bénéfice net de 500 francs. Les indigents du quartier peuvent donc se réjouir à la pensée des distributions qui leur seront faites à l'approche de l'hiver par les soins des généreux organisateurs de cette fête de bienfaisance.

TOURCOING

Commencements d'incendie— Hier, un peu après dix heures du soir, la cloche d'alarme jetait de nouveau l'émoi dans toute la ville et mettait les pompiers sur pied. Il ne s'agissait heureusement que d'un commencement d'incendie sans grande importance.

Un petit approvisionnement de paille renfermé dans le grenier d'une écurie appartenant à M. Valaert boulanger, rue de Gand a été brûlé.

A la première alarme on s'était empressé de faire sortir le cheval qui déjà avait été atteint par le feu sur plusieurs parties du corps. Les dégâts sont évalués à 800 francs dont 200 pour le bâtiment, les fourrages, etc., et 600 francs pour la valeur du cheval que l'on considère comme perdu.

Il y a assurance à la Cie « Le Nord ».

—Les pompiers terminaient leur besogne rue de Gand, quand on vint les prévenir qu'un commencement d'incendie se déclarait dans la fabrique de chicorée de M. Papier rue du Haze.

Un tas de déchets de coton placé dans le grenier avait pris feu. Les dommages étaient plus insignifiants encore, mais ils auraient pu devenir très importants, si on ne s'était pas aperçu à temps de ce commencement d'incendie.

— A propos des recents incendies, nous avons entendu faire une observation judicieuse : les gendarmes sont appelés par leur service à l'endroit où un incendie se déclare. Mais la situation éloignée de leur caserne leur fait perdre souvent un temps précieux.

Ne serait-il pas possible de relier la caserne par un téléphone à l'Hôtel-de-Ville ? La dépense ne serait pas bien coûteuse et l'on en retirerait, en certaines occasions, d'incontestables avantages.

Tentative de vol. — Un sieur Léopold Verhaeghe, âgé de 21 ans, originaire de la Belgique, maréchal-ferrant, était à boire avant hier, dans un estaminet, avec le nommé Camille Kint, chauffeur. Celui-ci avait le gousset bien garni, il venait de toucher 80 francs pour sa quinzaine. Son compagnon s'en aperçut, le soûla et, quand il le vit absolument ivre, il l'allégea de ses pièces de cinq francs. Le manège avait été remarqué par le cabaretier qui s'empressa d'en informer un agent de police. Malgré les dénégations de Verhaeghe on le fouilla et il fut trouvé nanti de l'argent de son camarade. Il changea alors de système et prétendit qu'il se proposait de ramener Kint chez lui et de lui rendre son argent moins exposé à être perdu que dans la poche de l'ivrogne. Mais ces explications parurent peu vraisemblables, Verhaeghe ne connaissait pas le domicile de Kint : il fut mis en état d'arrestation pour avoir essayé de s'approprier le bien d'autrui.

Accident. — Lundi dernier une ouvrière nommée Adens Marie, demeurant à Reckem, soigneuse à l'établissement de MM. Lamourette et Leroux frères, a eu l'annulaire de la main droite pris dans un étirage et broyé. M. le docteur Dron a pratiqué la désarticulation du doigt.

Des individus restés inconnus se sont introduits, dans la nuit du samedi au dimanche, dans des maisons en construction près de la gare des Francs et ont lacéré une dizaine de sacs de ciment. Une plainte a été déposée par M. J.-B. Duquenne, entrepreneur à Lille, propriétaire de cette marchandise.

Croix-Rouge. — Pendant le dîner qui était offert hier à Mgr l'archevêque, après la cérémonie de la confirmation, l'un des invités, M. Florin, cultivateur, s'est affaissé subitement; malgré tous les soins, il n'a pas été possible de le rappeler à la vie : il avait succombé à une apoplexie foudroyante. M. Florin était déjà d'un âge assez avancé.

LILLE

La 11e liste pour la souscription scolaire dans les paroisses pauvres de Lille a produit 1.711 fr., ce qui donne un total de 97,541 fr.

Le « Sport nautique » a obtenu aux régates de Gand les trois prix suivants : 2e prix gigs à 4 avirons (juniors) ; 2e prix gigs à 2 avirons ; 2e prix, embarcations libres.

Tentative de meurtre. — Hier mercredi, vers dix heures et demie du soir, au second étage d'un cabaret qui fait l'angle de la rue des Vieux-Murs et de la rue Coqueréz, un individu mal famé nommé Omer Duquesne, vivant maritalement avec une femme qui depuis quelque temps ne voulait plus le recevoir, se présenta furieux chez elle, muni d'une hache.

Aux cris de cette femme, arrivèrent des agents de police. Ils pénétrèrent dans la maison.

Le meurtrier descendit, toujours muni de sa hache, et se jeta sur l'agent Malbrancq, qu'il chercha à renverser.

Puis ce forcené, saisissant une chaufferette, en frappa l'agent à la tête et s'enfuit dans la direction de la rue de la Monnaie, où il entra dans un estaminet en face de la rue du Palais-de-Justice, et se blottit dans l'escalier.

FEUILLETON DU 23 JUILLET 1886. — N° 26

LIVADIA

PAR JACQUES BRET

IX

Sœur Marthe rajustait les draps, gonflait les oreillers et complétait les arrangements du docteur, c'était merveille de les voir s'entendre sans se parler.

— Allons, dit-il tout à coup en se rasseyant brusquement au pied du lit dans le fauteuil que toute bonne garde-malade ne manque pas de préparer à cet effet, décidément il est mieux ; sa forte constitution résiste bien au mal.

Il donna quelques conseils, signa une nouvelle prescription et se retira rapidement, pressé par le nombre de ses clients et la longueur de ses courses champêtres.

Dans la cour, des paysans attendaient sa réponse; ils venaient ainsi chaque matin, les uns ou les autres, savoir des nouvelles de leur petit maître et manifester leur profond attachement au château. Livadia se pencha à la fenêtre, elle les vit entourer le vieux docteur à sa sortie.

— Courage! leur dit-il, il y a un peu de mieux. Bon espoir!

Une expression de joie se peignit sur leurs visages tranquilles, et tous ces braves gens s'éloignèrent l'âme rassurée. Livadia resta un instant à la fenêtre, touchée de cet humble et silencieux dévouement.

Tout le jour, elle fut assidue auprès de son fils, on eût dit que la douceur de sœur Marthe avait passé dans ses moindres mouvements ; peu à peu elle s'était mise à donner elle-même les soins, à calmer les cris de l'enfant de la voix et du geste. Il y avait dans ses manières, quand elle l'entourait ainsi, une hésitation une timidité inquiète qui contrastait avec la hardiesse ordinaire de sa démarche. Elle semblait épeler dans ce livre de la tendresse maternelle dont elle n'avait encore tourné aucun feuillet. Rien ne la distrayait, rien ne la troublait dans l'ardeur de sa tâche; elle ne voulut pas quitter la chambre un seul instant, prenant ses repas à la hâte, sur l'angle de la cheminée, sans cesse debout ou agenouillée près du berceau. Ses doigts agiles caressaient les cheveux de l'enfant, et cette belle jeune femme, si forte, semblait répandre sur ce petit être la vie qui débordait en elle.

Louis la regardait faire avec étonnement; il était surpris de son absolu dévouement; mais ce qu'il admirait surtout, c'était l'exquise douceur qui émanait de ses moindres mouvements et révélait la puissance d'un sentiment capable de produire chez elle une si rapide transformation. Par l'effort de douloureuses circonstances, et par l'influence pénétrante de la vertu, c'était Louis qui voyait grandir chez sa femme une grâce délicate et suave, c'était Livadia qui constatait avec surprise la force et le courage chez son mari.

La marquise avait vite remarqué cette nouvelle attitude de Livadia; avec son tact habituel, elle avait cherché à s'effacer plus que jamais, s'approchant à peine de l'enfant, laissant à la jeune femme tous ses droits maternels, et quittant souvent la chambre pour qu'elle fût plus libre. Parfois aussi, la vigilante sœur Marthe descendait, allait et venait dans le château pour chercher ce qui lui était utile. La jeune femme restait alors seule avec son fils ; elle le regardait, elle cherchait à saisir sur son petit visage le moindre indice de souffrance ou de bien-être.

Absorbée dans sa contemplation, il lui semblait tout à coup que l'enfant prenait avec Louis une ressemblance frappante et, sans se l'expliquer, elle en était bien aise. Au moins serait-elle sûre qu'il deviendrait un honnête homme, et son orgueil maternel se complaisait à cette pensée.

La nuit arrivait et elle déclara qu'elle la passerait près de lui avec sœur Marthe. Elle arrangea devant la fenêtre un grand fauteuil et s'y installa pendant que l'active religieuse, après avoir allumé la lampe de nuit, dont la lumière douteuse se répandait dans la chambre en lueurs vacillantes, allait s'agenouiller pieusement devant Dieu après sa laborieuse et humble journée. Livadia la regardait avec étonnement; elle savait que sœur Marthe était de grande famille et cherchait à comprendre l'attrait puissant qui lui avait fait abandonner son nom et sa fortune pour se dévouer aux modestes fonctions de garde-malade.

Bien des pensées passèrent en son esprit dans cette nuit solitaire, dont la longueur ne fut interrompue que par les gémissements de l'enfant qu'elle s'efforçait, aidée de la sœur, de soulager de son mieux. C'était la seconde nuit que Livadia passait sans dormir, et malgré l'énergie de son éclatante santé, la fatigue se faisait sentir à elle par l'agitation de son